

consulat de 1668) à la ville de Lyon figurée par une femme, la tête ceinte d'une couronne murale, assise à gauche et écrivant. Un lion est auprès d'elle. La figure allégorique est appuyée sur un bouclier orné de cinq écus armoriés (les écussons des prévôt des marchands et échevins du consulat de 1669). (H. 227 mill., L. 172 mill.) — 1^{er} état, eau-forte, non signée. 2^e état, planche reprise et couverte de travaux au burin. *T. Blanchet in. — Lyon. Lyon, palais des Arts (1).*

235. Frontispice de *L'Art des Emblemes*, par le Père C. F. Ménéstrier (Lyon, 1662). Apollon tient un faisceau de flèches duquel Diane et Mars retirent des flèches. Ce faisceau de flèches est la devise de la famille de Saint-Martin d'Aglié. La planche est signée : *T. Blanchet. in : — J. J. Thurneysen. sc. Lugduni. 1662. — Tailles croisées. (H. 141 mill., L. 82 mill.) — Mariette. Paris. Lyon. Pâle.*

236. Frontispice. *Biblia sacra Vulgatae Editionis Sixti V pont. max. ivssv recognita atque edita, Lugduni ex officina Bourgeoisiana. M. DC. LXIX.* Au centre de la planche, le titre sur la bible au-dessus de laquelle plane le Saint Esprit. Deux femmes : l'une à gauche avec le costume et les insignes du grand-prêtre tenant les tables de la loi (l'ancienne Loi); l'autre à droite avec le costume et les insignes du pape tenant la croix et le calice (la nouvelle Loi). Entre les deux

(1) Cette estampe a été dessinée par Thomas Blanchet qui l'a signée (*T. Blanchet, in.*). Elle ne porte pas la signature du graveur et paraît être sortie de la main de Thurneysen.